



# Profession de foi

## CPS des ICT et TCT

### Élections professionnelles

### du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

La Commission Paritaire Spécifique des Ingénieurs Cadres Technico-commerciaux et des Techniciens Cadres Technico-commerciaux de la DGA) est l'Instance représentative des agents **contractuels, sous statut ICT, TCT**, du ministère des Armées et de ses Etablissements Publics Administratifs (EPA).

Les personnels civils de la DGA ont un très haut niveau d'expertise qui leur a toujours permis de s'adapter, d'innover, de monter en compétences et de relever les défis encore plus nombreux. Plus particulièrement, la DGA attend beaucoup, et toujours plus, de ses ingénieurs et techniciens ICT/TCT !

Les compétences scientifiques et techniques des ingénieurs et techniciens ICT/TCT constituent un capital qui permet à la DGA d'assurer ses missions au profit des armées en matière d'équipements et de systèmes de défense. Pour que ces acquis fondamentaux soient pérennes, la DGA doit proposer aux ICT et aux TCT un véritable déroulement de carrière.

**Première organisation syndicale à la CPS des ICT (ICT)**, notre alliance **Défense CGC et CFTC Défense CFTC** dispose d'experts expérimentés pour soutenir l'ensemble de vos dossiers.

Les agents contractuels ne doivent pas être les oubliés des mesures catégorielles annoncées pour les personnels civils du MINARM. Ils doivent également être récompensés de leurs efforts, de leur engagement professionnel et de leur investissement sans faille et ne doivent en aucun cas être moins bien considérés au regard de leur statut.

Notre alliance **Défense CGC et CFTC Défense CFTC** se bat et s'engage à soutenir l'ensemble des contractuels.

#### LES ATTRIBUTIONS DE LA CPS :

La CPS ICT/TCT est obligatoirement consultée sur les décisions individuelles relatives aux licenciements et sur les sanctions disciplinaires.

Elle peut être saisie des litiges d'ordre individuel (évaluation, sanctions disciplinaires, refus de temps partiel et de télétravail, modalités non financières concernant le recrutement ou le renouvellement de contrat, etc.).

La CPS est également un espace de dialogue et d'information entre les représentants du personnel et ceux de l'Administration.

#### AMELIORATION DE LA CARRIÈRE :

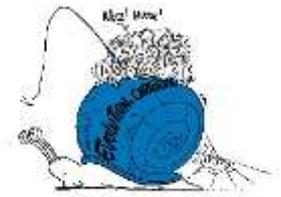
Les élus de l'alliance **Défense CGC et CFTC Défense** seront force de proposition pour :

- Renforcer la mise en place d'une véritable la gestion des carrières permettant d'en assurer leur progression et ouvrir des perspectives motivantes aux ICT et TCT. Ces progressions ne pourront être effectives que si les Augmentations Personnalisées sont attractives et que le changement de position n'est plus une utopie.
- Etendre les possibilités de mobilité sur volontariat à tout le ministère des armées, vers d'autres ministères et vers des organismes internationaux afin de favoriser le rayonnement.
- Revendiquer le renforcement des équipes en charge de la gestion des ICT/TCT pour ne plus revoir des mises en paiement l'année N+1 des augmentations de l'année N.
- Mettre en place une meilleure reconnaissance des postes scientifiques et techniques.
- L'assouplissement des règles et de la procédure de la déontologie.

**Votez pour l'alliance CFTC Défense CGC**

**qui défendra sans relâche l'ensemble des personnels,  
même hors période électorale !**





### POUR LES ICT, DEFENSE CGC ET CFTC DEFENSE REVENDIQUENT :

- Un pyramidage permettant à tous les ICT d'atteindre au moins la position IIIA, à 25% la position IIIB, à 12% la position IIIB Sup et à 4% la position IIIC.
- De revoir la condition de passage en position II en supprimant la condition d'âge *minima*.
- La suppression de la baisse technique de la note de valeur à la suite d'un changement de position qui fait souvent perdre une année aux ingénieurs.
- La création d'un corps technique A+ nécessaire pour permettre une titularisation dans des conditions acceptables.

### POUR LES TCT, DEFENSE CGC ET CFTC DEFENSE REVENDIQUENT :

- De permettre aux techniciens d'accéder en niveau 1 selon la logique de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle [RAEP], et non pas uniquement par la validation d'acquis d'expérience [VAE] sans rupture de contrat ;
- De revoir les conditions d'ancienneté minimales pour les changements de coefficient des TCT du groupe 2 ;
- De rattraper l'injustice en terme salarial des personnels TCT de niveau 2 occupant des postes de niveau 1.

### POLITIQUE SALARIALE :

**Défense CGC et CFTC Défense** revendiquent des engagements forts de la DGA pour assurer une politique salariale ambitieuse attendue par les ingénieurs et les techniciens.

Ces engagements passent par :

- Un budget ICT/TCT qui soit en adéquation avec le nombre d'ICT/TCT et l'augmentation des salaires minimums.
- Des Augmentations Personnalisées (AP) spécifiques majorées pour fidéliser et motiver les jeunes ICT et TCT.
- Une Augmentation Générale annuelle.
- Une Augmentation Personnalisée Standard à 100 euros pour les ICT, seule capable de permettre un déroulement de carrière normal aux ingénieurs\* .
- Une AP fixe pour les TCT pour continuer à rattraper l'écart qui existe encore avec les rémunérations des TSEF.
- Une revalorisation des frais de mission, stage et indemnités kilométriques et une simplification des procédures.
- Le paiement des heures supplémentaires aux techniciens de la DGA réalisant des essais.

\* Les ingénieurs et techniciens ICT-TCT ne doivent pas être oubliés des mesures catégorielles annoncées pour les personnels civils du MINARM et être aussi récompensés de leurs efforts, de leur engagement professionnel et de leur investissement sans faille.

**Votez pour l'alliance CFTC Défense CGC**

**qui défendra sans relâche l'ensemble des personnels,  
même hors période électorale !**

